



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie photovoltaïque

Question écrite n° 120926

Texte de la question

M. Pascal Brindeau attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur les inquiétudes exprimées par les producteurs d'extrême pointe d'électricité menacés de fermeture par EDF, faute de renouvellement de leur contrat de rachat comme c'est le cas de trois centrales en Bretagne. À l'heure où la France s'interroge sur les conditions de son approvisionnement en électricité pour la période hivernale, les producteurs d'extrême pointe représentent 450 MW (1/2 tranche nucléaire) sur le territoire français pour une soixantaine de centrales et constituent donc un facteur de sécurisation de l'approvisionnement exceptionnel. Il lui demande de lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend mettre en oeuvre en faveur de ces producteurs indépendants.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Brindeau](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120926

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11481

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)